



People
Change
the World

Diakonia

eurAC

European network
for central africa



APPEL URGENT !

Détérioration de la situation des droits humains en République Démocratique du Congo.

A l'attention de (du) :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État ;
- Honorable Président de l'Assemblée Nationale ;
- Son Excellence Monsieur le 1^{er} Ministre, Chef du Gouvernement congolais ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Droits Humains de la RD Congo ;
- Monsieur le président de la cour d'Appel de la Gombe à Kinshasa
- Monsieur le président du Tribunal de grande instance de Kinshasa/ Gombe

Excellences, Honorables, Mesdames, Messieurs, détenteurs d'obligation de protection des défenseurs des droits humains et garants de l'État de Droit en République Démocratique du Congo, nos organisations vous alertent sur la situation inquiétante de la liberté d'expression pour les journalistes et des défenseurs des droits humains dans notre Pays, et de la détérioration de l'espace civique.

Chers détenteurs d'obligation de protection, depuis plus d'une décennie, nos organisations enregistrent des violations graves des droits humains dans toutes les Provinces du Pays, alors que la RD Congo prône au quotidien l'État de Droit.

Y relatif, nous vous saisissons pour attirer votre attention et vous exprimer nos vives inquiétudes en dénonçant fermement l'arrestation, dans la soirée du vendredi 08 septembre 2023, du journaliste Stanis BUJAKERA TSHIAMALA, Directeur de publication Adjoint du site d'information « actualités.cd » et Correspondant du magazine Jeune Afrique à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDCongo).

En effet, cette arrestation a été opérée par des éléments de la police judiciaire à l'aéroport de Ndjili au moment où le journaliste s'apprêtait à se rendre à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga.

Samedi 09 et dimanche 10 septembre 2023, le journaliste Stanis BUJAKERA TSHIAMALA a été auditionné par la Commission chargée d'enquêter sur le dossier du meurtre de l'ex ministre de transport et député national Chérubin OKENDE. Les faits lui reprochés sont **la propagation de faux bruits et la diffusion de fausses informations** concernant un rapport attribué à l'ANR et exploité dans le journal Jeune Afrique. Le journaliste, qui se trouvait depuis lundi 11 septembre

Contacts presse : BATUNDI HANGI Vicar suwe.protection2014@gmail.com ; +243810127090 ; Agir Ensemble pour les Droits Humains urgence@aedh.org ; Christian CIFENDE pour SOSIJM sosijm.animateur3@gmail.com

2023, en détention au Parquet du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe, vient d'être transféré ce jeudi 14 septembre 2023, après-midi, à la prison centrale de Makala. **Pour la société civile, l'arrestation de ce journaliste à quelques mois de la tenue des élections présidentielle et législatives est un recul en matière du respect de la liberté de presse** et constitue également une violation du droit à la liberté de mouvement en ce que le journaliste a été arrêté au moment où il devrait se rendre à Lubumbashi dans le cadre de son travail.

Nous dénonçons toutes ces formes de pression exercées sur le journaliste non seulement pour le museler mais aussi lui arracher des sources d'information. La communauté des organisations des droits humains invite les autorités congolaises en général, et judiciaires en particulier, à tout mettre en œuvre pour éclairer l'opinion publique sur l'assassinat de l'ex ministre des transports et député national Chérubin OKENDE en lieu et place de s'acharner sur un journaliste qui n'a fait que son travail. **Nous demandons aux autorités de garantir le respect des libertés fondamentales d'opinion et d'expression en période électorale.**

Nous sommes consternés par cette arrestation qui affecte psychologiquement et physiquement le journaliste et exigeons la libération immédiate et sans condition de Stanis BUJAKERA TSHIAMALA en vue de lui permettre de reprendre son travail.

Cette situation insupportable ternie l'image de la RD Congo et celle des dirigeants qui, pourtant devaient veiller sur la mise en œuvre effective de recommandations et/ou engagements pris lors de l'examen périodique universel (EPU) du 07 mai 2019 à la session du conseil des droits de l'homme des Nations Unies, en prélude du prochain EPU d'ici fin 2024 pour présenter les résultats en termes d'amélioration de la situation des droits humains.

Fait à Kinshasa, Lyon, Goma, Kindu, Bruxelles et Bukavu le 15 Septembre 2023

1. Synergie Ukingo Wetu (SUWE) ;
2. SOS - Information Juridique Multisectorielle (SOS IJM) ;
3. Agir Ensemble pour les droits humains ;
4. Diakonia ;
5. La Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme (VSV) ;
6. Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Personnes Indigentes et en Détresse (FDAPID) ;
7. Haki Zangu ;
8. Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes et Témoins
9. (VIWINE) ;
10. Réseau de Protection des Défenseurs des Droits Humains, Victimes, Témoins et Professionnels des médias (REPRODEV) ;
11. Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) ;
12. European network for central africa (EURAC)
13. Solsoc